

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de marchandises Question écrite n° 23364

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la dégradation générale et structurelle de la compétitivité du pavillon routier français dans le contexte européen. Il le prie donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin de réduire l'écart de compétitivité avec les autres pays membres de l'Union européenne et de permettre ainsi la convergence des réglementations nationales vers des standards communautaires de ce secteur générateur d'emplois. Question transmise à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

La mise en place, au 1er juillet 1998, du marché unique européen du transport routier de marchandises a eu pour effet d'accélérer la mutation du secteur du transport routier de marchandises. Les entreprises exercent désormais leur activité dans un contexte de concurrence intégrale avec leurs concurrents des autres pays de l'Union européenne. L'élargissement de l'Union européenne en mai 2004 constitue un événement historique qui les conduira à adopter de nouvelles stratégies. Dans un contexte économique difficile, l'activité du transport routier est en recul, le secteur le plus touché étant l'international. Cette évolution des trafics tient, au moins pour partie, à des conditions de concurrence défavorables. Il est essentiel, à la veille de l'élargissement, d'établir un bilan précis et complet de la situation économique et sociale du secteur du transport routier de marchandises en France qui tienne compte de la position comparée de ce secteur au sein du marché européen. Le Premier ministre a confié au député Francis Hillmeyer une mission parlementaire afin d'établir ce bilan et de proposer les mesures de nature à permettre aux transporteurs routiers français d'opérer dans des conditions de concurrence comparables à celle de leurs concurrents.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 23364 Rubrique : Transports routiers Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 août 2003, page 6158 **Réponse publiée le :** 20 octobre 2003, page 8026